



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des
Députés

Luxembourg, le 2 janvier 2020



Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaite poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre de la Santé concernant un nombre insuffisant d'anesthésistes dans les hôpitaux.

Il me revient qu'à l'antenne du Centre Hospitalier, l'hôpital à Eisch, une opération n'a pas pu être effectuée au motif qu'il n'y a pas eu d'anesthésiste disponible.

Dans ce contexte j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Santé :

- Est-ce que Monsieur le Ministre peut confirmer un nombre insuffisant d'anesthésistes dans les hôpitaux ?
- Comment Monsieur le Ministre peut-il expliquer que l'hôpital à Eisch, antenne du Centre Hospitalier de Luxembourg, n'est pas en mesure de recourir à un anesthésiste du CHL ?
- Comment Monsieur le Ministre entend-il remédier dans le futur à des telles situations ?

Je vous prie de bien vouloir croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma très haute considération.

Léon Gloden
Député